

À l'attention de : Mme Ducasse - Inspectrice de l'Education Nationale
M. Bertrand – Maire de Houilles
Mesdames et Messieurs les représentant(e)s des parents
d'élèves
Mesdames et Messieurs les enseignants, Mesdames du
RASED

Objet : Conseil d'école.

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente le procès-verbal du conseil d'école réuni le jeudi 11 Juin de 18h à 20h à l'école Casanova.

Procès-verbal du conseil d'école du Jeudi 11 Juin à 18h

Présents : Marie Oudot (Directrice et PE), Magali Godard (PE), Yann Ollivier (PE), Céline Lacour (PE), Emmanuelle Litaudon (PE), Jennifer Messaoudi (PE), Sonia Ait Lahsen (APEIH), Agathe Noel (FCPE), Céline Vanderswaen (APEIH), Jean Louis Revert (DDEN), Cécile Chevalier (APEIH), Nadir Gagui (Directeur du service de l'Education et de l'Enfance), Christophe Cabrol (Elu), Amal Meskaoui (APEIH), Cindy Chiniah (APEIH)

1/ Organisation générale de l'école

1-1 Préparation de la rentrée de septembre 2026 : Présentation de la structure et de l'équipe scolaire (enseignantes, ATSEM, classes et effectifs)

Voici un résumé détaillé de la répartition des classes et des effectifs prévus, ainsi que des membres de l'équipe éducative :

Classe 1 :

- Effectif : 32 élèves (31 PS et 1 GS)
- Enseignante principale : Marie OUDOT
- ATSEM : Karine
- Niveau : PS / GS

Classe 2 :

- Effectif : 32 élèves
- Enseignante : Magali GODARD
- ATSEM : Agnès
- Niveau : PS

Classe 3 :

- Effectif : 27 élèves
- Enseignante : Emmanuelle LITAUDON
- ATSEM : Darlène
- Niveau : MS

Classe 4 :

- Effectif : 28 élèves
- Enseignante : Céline LACOUR
- ½ ATSEM (qui se partage avec la Classe 5)
- Niveau : GS

Classe 5 :

- Effectif : 29 élèves



2/5

- Enseignante : Anne-Sophie LE SAUX
- ½ ATSEM (qui se partage avec la Classe 4)
- Niveau : GS

Classe 6 :

- Effectif : 26 élèves
- Enseignant : Suzanne MAINEMARE
- 1 ATSEM
- Niveau : MS

- Cette répartition n'est pas encore définitive et pourrait être modifiée en fonction des besoins et des effectifs finaux.

- Les effectifs actuels montrent que nous accueillons 63 nouveaux élèves en Petite Section (PS) et que nous avons un départ de 54 élèves en Grande Section (GS).

- Yann OLLIVIER quitte l'école à la fin de l'année scolaire.

- Des visites organisées de l'école pour les futurs élèves de Petite Section commencent fin juin menées par les élèves actuels de Petite Section afin de faciliter leur intégration

1-2 Inscriptions en CP et repas en élémentaire

Pour les inscriptions en CP, les parents ont inscrit les enfants en mairie puis à Détraves pour une majorité.

Le repas en élémentaire est organisé avec les enfants le lundi 29 juin. Des Rallye photos sont organisés pour les GS les 23 et 25 juin.

1-3 Bilan du RASED

Pour cette année scolaire, l'équipe du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) était constituée d'un psychologue scolaire et de deux enseignantes spécialisées. Le RASED intervient dans plusieurs écoles de la circonscription. Suite aux évaluations départementales de Grande Section et dans le cadre du dispositif 'entrée sécurisée au CP', une enseignante spécialisée a collaboré avec des élèves de Grande Section durant les périodes 4 et 5. L'objectif était de renforcer leurs acquis et de mieux les préparer pour leur entrée en CP, en concertation avec les enseignants.

1-4 Vote sur les élections électroniques des représentants des parents d'élèves pour la rentrée 2026

Un vote a été proposé pour décider si les membres du conseil d'école acceptent le passage au vote électronique pour l'élection des représentants des parents d'élèves à la rentrée 2026, s'il est autorisé.

Résultat du vote : 1 contre, 11 favorables, la majorité des membres du conseil a voté favorablement pour la mise en place du vote électronique.

2/ Vie de l'école

2-1 Point sur la Coopérative Scolaire – bilan

-Achat de matériel de motricité et de cour : 573 euros

-Sorties et spectacles (sorties, cinéma, spectacle dans l'école, ferme Tiligolo, Kapla...) : 3 155 euros

-Matériel de classe (manuels, jeux, activités, encre couleur, costume du père Noël, vaisselle jetable, sapins ...) : 893 euros

- Matériel de musique : 419 euros

-Frais bancaires : 20 euros

2-2 Retour sur la fête de l'école

La fête de l'école s'est très bien déroulée, nous avons réalisé 2 288 euros de bénéfice. Comme chaque année, un questionnaire sera transmis afin de recueillir les retours des familles et des équipes, dans le but d'identifier les points à améliorer et de préparer au mieux l'édition de l'année prochaine.

2-3 Retour sur les sorties et événements passés

Concernant les sorties scolaires, la classe de petite section de Marie est partie à la ferme de Saint Quentin. La classe de Magali devait également y aller, mais un problème de transport a empêché la sortie. La mairie a toutefois été réactive et a proposé une nouvelle date, le 15 juin, permettant ainsi à la classe de bénéficier de cette visite.



3/5

Les classes de Céline, Yann et Jennifer ont participé au grand tournoi de rugby organisé sur une matinée. Cet événement a permis aux élèves de grande section de découvrir et pratiquer cette activité sportive dans un cadre convivial.

Les sorties scolaires ne sont pas systématiquement prévues en fin d'année. Elles sont organisées tout au long de l'année en fonction des projets des classes. Cette année, elles se sont déroulées entre octobre et juin.

2-4 Carte scolaire et effectifs

La directrice rappelle qu'il avait été annoncé que la carte scolaire serait retravaillée à l'issue de la rentrée précédente. Or, les difficultés rencontrées demeurent inchangées. Les effectifs restent particulièrement élevés dans certaines classes, notamment en petite section où l'on constate 32 élèves par classe pour l'instant car cela peut encore augmenter jusqu'à la rentrée de septembre et durant toute l'année.

L'équipe exprime son inquiétude face à ces effectifs importants, qui compliquent fortement les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves. Elle fait également part de son incompréhension concernant les écarts d'effectifs observés entre les différentes écoles de la commune et regrette le manque de soutien apporté lors de la commission de dérogation. Une répartition plus équilibrée des élèves sur l'ensemble des écoles de la ville est souhaitée.

Cependant, la directrice remercie la mairie d'avoir appelé les familles habitant à proximité du secteur scolaire de l'école Kergomard pour les inciter à se tourner vers cette école, ce qui permettrait d'alléger les effectifs de l'école Casanova. Merci à Marion Poirier pour sa réactivité.

Les projections actuelles conduiraient à des classes de petite section pouvant atteindre 32 élèves et des classes de grande section à 28 et 29 élèves. L'équipe souligne les conséquences possibles de ces effectifs sur les conditions d'accueil et d'enseignement, notamment en ce qui concerne la capacité du dortoir qui est à 62 lits. Nous ne sommes qu'en juin, les inscriptions se poursuivent tout l'été et durant toute l'année scolaire.

La mairie indique qu'une réflexion est en cours sur la carte scolaire. Elle précise travailler en lien avec la conseillère pédagogique, Mme Céline Leroux, afin d'étudier différentes pistes d'évolution dans les prochains mois.

L'hypothèse d'une ouverture de classe est de nouveau évoquée. L'équipe rappelle toutefois qu'une telle mesure avait déjà été envisagée l'année dernière sans voir le jour et cette ouverture nécessite également de prendre en compte les contraintes liées aux locaux et aux espaces communs.

La mairie indique poursuivre ses efforts pour proposer une solution aux familles souhaitant inscrire leur enfant à l'école Casanova, tout en reconnaissant la complexité de la situation actuelle. Ils indiquent ne pas pouvoir refuser l'inscription des élèves à l'école Casanova s'il est dans le secteur. La directrice rappelle que certains élèves, ont déjà été refusés à Casanova lors de leur inscription ces deux dernières années et ont pu intégrer l'école que cette année. Cette solution, de refus des nouveaux arrivants, pourrait être dès maintenant mise en place.

Les représentants des parents et l'équipe enseignante réaffirment leur préoccupation quant aux conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves dans le contexte des effectifs annoncés. La mairie confirme que l'école Casanova fait partie des priorités de la ville et rappelle que nous travaillons conjointement avec le même objectif.

3/ Moyens

3-1 Retour sur les travaux de l'année scolaire

Nous tenons à exprimer notre gratitude pour les travaux réalisés au cours de cette année scolaire. Tous les travaux ont été effectués rapidement et efficacement, permettant aux élèves de bénéficier de ces améliorations sans interruption majeure de leurs activités. Nous remercions la mairie pour son aide précieuse

3-2 Demande d'une toilette adulte

Lors du dernier conseil d'école de février 2026, la question de la rénovation des sanitaires de l'étage avait été abordée. Dans ce cadre, plusieurs pistes d'aménagement étaient à l'étude, notamment la création d'un WC supplémentaire pour les adultes en remplacement de l'actuel local de rangement des ATSEM, avec un réaménagement des espaces de stockage.

La mairie avait alors indiqué que le projet était en cours d'évaluation et qu'une mise en plan devait être réalisée par le dessinateur de la ville afin d'étudier sa faisabilité.



4/5

Compte tenu du fait qu'une trentaine d'adultes (enseignants, ATSEM et personnels d'animation) ne disposent aujourd'hui que d'un seul WC, nous souhaiterions connaître l'avancement de ce dossier. L'étude a-t-elle été finalisée et des suites concrètes sont-elles envisagées ?

La mairie répond que les WC seront envisageables mais qu'il faudra enlever 2 urinoirs enfants. L'équipe enseignante répond qu'il y a suffisamment de WC enfants à l'étage et que ça ne représente pas un problème. Nadir GAGUI transmet donc cette information aux services concernés.

3-3 Chaleur dans les classes et état général du bâtiment

Lors du CE3 de l'an passé, la question des fortes chaleurs dans les classes avait été soulevée. La mairie avait alors indiqué qu'un projet d'équipement des écoles en climatiseurs mobiles et ventilateurs était en cours, ainsi qu'une étude thermique visant à identifier les bâtiments nécessitant des travaux de rénovation prioritaires.

Nous constatons qu'à ce jour l'école a bien été dotée de six ventilateurs, ce qui constitue une amélioration appréciable. En revanche, nous ne disposons que d'un seul climatiseur mobile pour l'ensemble de l'établissement.

Dans ce contexte, nous souhaiterions connaître l'avancement de l'étude thermique annoncée l'an dernier et savoir quelles suites sont envisagées pour notre école afin d'améliorer durablement le confort des élèves et des personnels lors des épisodes de fortes chaleurs.

La mairie informe que l'étude annoncée l'an dernier ne pourra pas être réalisée, en raison de la situation financière de la ville et le projet est mis en attente.

La directrice demande quand les brumisateurs, sollicités il y a quelques semaines, seront installés. La mairie répond que l'installation est prévue pour lundi. Leur mise en place dépend des conditions météorologiques et des températures annoncées.

3-4 Projet NEFLE

Lors du CE2 de février 2026, il a été rappelé qu'un projet d'aménagement de la cour, élaboré dans le cadre du dispositif NEFLE avec la participation des parents, des ATSEM, du personnel périscolaire et de l'équipe enseignante, était à l'étude.

Ce projet comprend notamment la création d'espaces de jeux diversifiés ainsi que plusieurs aménagements nécessitant un soutien de la mairie, tels que l'installation de tables pour les activités d'école dehors, la mise en place de stores au-dessus de l'allée située devant le bureau de direction et l'ajout de panneaux permettant aux élèves de dessiner à la craie.

Lors de ce conseil d'école, la mairie avait indiqué qu'une approche favorable avait été retenue et que le projet était en cours d'étude afin d'en évaluer la faisabilité financière.

Nous souhaiterions aujourd'hui savoir où en est ce dossier : l'étude a-t-elle abouti ? Des décisions ont-elles été prises ou un calendrier de réalisation peut-il être envisagé ?

La mairie répond qu'en raison des contraintes budgétaires actuelles de la ville, ce projet ne pourra pas être réalisé.

3-5 Remplacement des ATSEM

L'équipe remercie la municipalité pour sa réactivité dans la mise en place de remplacements d'ATSEM lorsque cela a été possible.

Toutefois, plusieurs classes sont restées sans ATSEM pendant des périodes parfois longues, ce qui a eu un impact significatif sur le fonctionnement quotidien des classes et sur les conditions de travail des personnels.

Par ailleurs, l'équipe s'inquiète de la situation de l'année prochaine, deux ATSEM devant être absentes pour congé maternité. Elle souhaiterait connaître les dispositions envisagées afin d'assurer la continuité de l'accompagnement dans les classes concernées.

La mairie précise que la ville compte actuellement 43 ATSEM ainsi que 5 ATSEM volantes. Entre 10 et 15 ATSEM sont absentes en moyenne ce dernier mois, ce qui illustre les difficultés de recrutement dans ce secteur.

La mairie indique être informée des deux congés maternité prévus à la rentrée et affirme mettre tout en œuvre pour maintenir les 5 postes d'ATSEM à Casanova. Elle souhaite également conserver les 5 ATSEM volantes en 2026. À ce jour, aucune suppression de poste d'ATSEM fixe ou volante n'est envisagée.



La Directrice,
Mme Oudot